

## RÈGLEMENT DU CONCOURS DE SLAM-POÉSIE

### 1. PRÉAMBULE

Dans le cadre du projet Gouvernance, paix et stabilité et conformément à la priorité accordée aux actions en faveur de la jeunesse par son Conseil des ministres, la Commission de l'Océan Indien (COI) organise un concours de slam-poésie afin de :

- Offrir l'opportunité aux jeunes de s'exprimer sur les enjeux de paix et de stabilité dans la région de l'Indianocéanie ;
- Susciter l'expression des jeunes sur les enjeux les concernant à travers l'art oratoire ;
- Renforcer les liens de solidarités des jeunes de l'Indianocéanie ;
- Valoriser et appuyer le développement des talents oratoires des jeunes ;
- Inspirer et encourager les jeunes à poursuivre leur plaidoyer pour leur participation active à la vie publique.

Le projet GPS de la COI est financé par l'Agence française de développement (AFD).

### 2. À PROPOS DU CONCOURS

Ce concours de slam-poésie consiste à proposer un texte (texte lu ou performé) de 3 minutes autour de la jeunesse et de leur implication pour la paix et stabilité dans la société. Les participants au concours sont invités à créer un slam autour du thème « Une jeunesse pour la paix et la stabilité ».

### 3. LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

- a. Le concours est ouvert à tout citoyen et résident des États membres de la COI: Union des Comores, La Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles, né.e entre le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et le 31 décembre 2006.
- b. La participation est gratuite.
- c. Les membres du jury, les agents du Secrétariat général de la COI et leur famille directe, les agents de l'Agence française de développement et les membres du comité de pilotage du projet ne peuvent pas participer au concours.
- d. Seule une participation par personne est autorisée. Les participations par groupes ne sont pas autorisées.
- e. Le texte peut être joué soit dans l'une des langues des États membres de la COI : shikomori, malagasy, créole, français ou anglais.
- f. Tout participant qui souhaite effectuer une performance dans une autre langue que le français, doit proposer un texte en français, traduction du texte original.

### 4- LES MODALITES DE PARTICIPATION

Pour être admissible, le participant doit s'inscrire uniquement en ligne au lien suivant : <https://www.commissionoceanindien.org/gps-concours-slam/> et y déposer avant le 15 août 2024 à 23h59min :

- Une vidéo de moins de 3min10 montrant le participant en train de performer son texte sans musique ni accessoires.
- Texte du slam en français. Pour les slams joués en shikomori, malagasy, créole ou anglais, il faudra soumettre la traduction en français du slam (en format word ou pdf).
- Pièce d'identité (Carte d'identité nationale ou passeport).

○ Lettre d'autorisation d'utilisation de l'image selon [le modèle joint](#).  
Compte tenu de l'opportunité offerte aux lauréats de participer à la finale régionale et à la conférence régionale du projet GPS de la COI à Madagascar, il est recommandé aux candidats de faire les démarches nécessaires pour l'obtention d'un passeport ou de vérifier la validité de leur passeport. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables de l'incapacité d'un lauréat à participer à la finale régionale. Dans un tel cas, les organisateurs proposeront au candidat suivant de participer à la finale régionale sans que le lauréat effectif ne puisse prétendre à une compensation de quelque nature que ce soit.

Les dossiers incomplets et ne respectant pas ce règlement ne seront pas pris en compte.

## 5- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES TEXTES

Les textes présentés doivent obligatoirement correspondre aux critères suivants :

- Être entièrement originaux et réalisés par le participant ;
- Ne pas contenir de propos racistes, xénophobes, vulgaires, sexistes ou discriminants ou pouvant blesser un groupe religieux ou une communauté ;
- Ne pas nommer de personnalité publique ni institution ;
- Être lus a cappella, sans accompagnement musical, sans accessoire ni costume ;
- Ne pas excéder un temps de présentation de 3min10.

## 6- LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Les éliminatoires

Cette phase désignera le lauréat national qui représentera le pays à la finale régionale qui se tiendra à Antananarivo (Madagascar) du 14 au 18 octobre 2024.

Un comité de jury par pays sera constitué et sera composé de 3 membres.

Chaque membre du jury évaluera les participants à travers leur vidéo et le texte et selon la grille d'évaluation du concours de slam-poésie.

Le participant ayant obtenu la meilleure note sera désigné lauréat du pays et participera à la finale régionale à Madagascar lors de la conférence régionale sur la paix et la stabilité : Rôle de la jeunesse dans les initiatives de consolidation de la paix et de démocratie dans la région de l'océan Indien (du 14 au 18 octobre 2024).

Seul le/la lauréat.e sera notifié.e par email pour sa qualification. Aucune donnée sur les notes des candidats ne sera communiquée.

En cas de désistement du/ de la lauréat.e, la deuxième personne ayant la meilleure note sera notifiée et ainsi de suite.

La participation du/ de la lauréat.e à la finale régionale sera prise en charge par la COI (billet d'avion, hébergement et frais de vie).

### La finale régionale

Chaque pays sera représenté par son/sa lauréat.e à la finale régionale.

Il sera demandé au/à la lauréat.e de :

- Performer le texte proposé lors des éliminatoires, en a cappella, sans musique. Ce texte sera évalué par un jury sur le critère de la qualité du texte et de la performance. Le comité du jury évaluera les performances et effectuera un classement.
- Proposer un (1) texte écrit supplémentaire. En cas de notes égales entre deux ou plusieurs participants, il sera demandé à ces participants de jouer ce deuxième texte pour les départager. Ce texte avec sa traduction en français si

dans une autre langue doit être envoyé à la COI au moins 10 jours avant la tenue de la finale régionale.

- L'ordre de performance sera tiré au sort au début de la finale
- Le jury disposera d'un minuteur qui sera enclenché dès le premier mot du/ de la finaliste et sera arrêté à la fin de la performance.

### La grille d'évaluation

Les membres du jury accordent une note sur 10 à la fin de chaque performance sans délibérations ni possibilité de rétractation. L'utilisation des décimales après la virgule permet de faciliter le départage.

Selon les règles du slam, les notations seront établies sur une échelle de 0 à 10 mais les notes 0 et 10 ne pourront être attribuées. Le temps maximum d'un slam est de trois minutes, une grâce de 9 secondes est accordée. À 3:10, le participant voit 0,5 points retranchés à sa note. À 3:20, c'est 1 point et ainsi de suite.

### 7- LES PRIX

Lors de la finale régionale en marge de la conférence organisée par la COI, le/la lauréat.e recevra le premier prix d'une valeur maximale de 1000€ correspondant à des matériels de podcast. Aucune compensation financière n'est prévue.

Chaque lauréat par pays bénéficiera d'un renforcement de capacités en slam et art oratoire et de rencontres et de co-création avec des associations de slameurs et sera invité à participer à la conférence régionale sur la paix et la stabilité : Rôle de la jeunesse dans les initiatives de consolidation de la paix et de démocratie dans la région de l'océan Indien.

Les textes des lauréats seront publiés par la COI sur ses réseaux sociaux et dans les différents supports produits par la COI et ses partenaires.

### 8- RÈGLES GÉNÉRALES

La participation au Concours de slam-poésie de la COI implique la parfaite connaissance et l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier tout candidat ou toute candidate ne répondant pas aux conditions de participation énumérées dans le présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler le présent concours en cas de force majeure.

### 9- CALENDRIER DU CONCOURS

DATES	ETAPES
Inscription	1 <sup>er</sup> juillet au 15 août 2024
Évaluation pour les éliminatoires	19 au 31 août 2024
Notification des lauréats	9 septembre 2024
Atelier de renforcement de capacités	14 et 15 octobre 2024
Finale régionale	16 octobre 2024
Conférence régionale sur la jeunesse	16 au 18 octobre 2024

### 10- RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Contactez les organisateurs via [gps@coi-ioc.org](mailto:gps@coi-ioc.org)